

Détail des conditions générales
sur le site ccas.fr

Coefficients sociaux									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Inférieur à 4 747	4 748 à 7 123	7 123 à 8 899	8 900 à 10 680	10 681 à 13 056	10 057 à 15 425	15 423 à 17 802	17 803 à 21 362	21 363 à 28 480	Supérieur à 28 481

4 et 5 ans	5 jours	35.28 €	50.40 €	70.56 €	80.64 €	100.84 €	110.88 €	120.96 €	131.04 €	141.12 €	151.20 €
6 et 8 ans	7 jours	46.92 €	67.03 €	93.84 €	107.24 €	134.05 €	147.46 €	160.86 €	174.27 €	187.67 €	201.08 €

Votre enfant âgé entre 6 et 11 ans peut partir en colo régionale avec un copain des IEG !

Contactez votre CMCAS et n'oubliez pas de munir du NIA de l'autre parent.

Avantage famille

Un abattement est applicable si plusieurs enfants de la même famille, avec le même NIA (numéro identifiant agent), sont affectés sur la même période : 5% pour 2 enfants affectés, 10% pour 3 enfants affectés puis 5% par enfant supplémentaire (soit 15% pour 4 enfants).

Quel remboursement en cas d'annulation ?

Si vous êtes dans l'impossibilité de donner suite à l'affectation, vous devez immédiatement en informer votre antenne de proximité, SLVie ou CMCAS et lui rendre l'avis d'affectation. Vous serez remboursé à hauteur de 100% pour une annulation tardive motivée par des raisons imprévues (maladie grave ou contagieuse, accident, décès d'un proche). Joindre dans ce cas un justificatif.

Les annulations réalisées à moins de 20 jours du départ donnent lieu à des frais proportionnels au coût du séjour selon le nombre de jours restant avant le début du séjour :

- **Annulation plus de 20 jours avant le départ** : 0% du coût du séjour ;
- **Annulation entre 8 et 20 jours** : 30% du coût du séjour ;
- **annulation entre 4 et 7 jours** : 50% du coût du séjour ;
- **annulation entre la veille du départ et 3 jours** : 100% du coût du séjour ;
- **annulation le jour du départ ou séjour écourté** : 100% du coût du séjour.

CONVOYAGES

Vous aussi, devenez un héros des colos

Rejoignez la famille des convoyeurs !

Vous êtes actif ou retraités ?
conjoint ou enfant d'agent
(de plus de 18 ans) ?

Pas besoin de beaucoup de temps, la durée du trajet dépend du lieu de séjour. Plus de **25 000 enfants** partent en colo chaque année grâce à l'engagement des convoyeurs.

Et si le prochain , c'était vous ?



Rapprochez-vous de votre CMCAS pour toute information.

D'autres séjours sont organisés nationalement pour les plus grands.
Les propositions de séjours sont consultables en ligne sur ccas.fr

